

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
**COMMUNE DE GRENAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-20**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

**OBJET : Désignation des délégués représentant la commune au sein de TE38 (Territoire d'Energie Isère)**

**L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à 19 heures 00,**

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Christine FASSINOT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026**

**Membres :** Christine FASSINOT, Didier VERGNAIS, Annick TRABON, Franck THIMONIER, Annick BOUTIN, Patrick LUYAT, Odile BOITTE, Armelle VALETTE, Daniel GROS, Nathalie ROCLE, Christophe JAS, Raphaël DONJON, Priscilla TRAMBLAY, Mélanie KOZLOWICZ, Ludovic MINCHELLA, Romain PLOCH, Enza MILITI, Frédéric ABADIE, Myriam KACI.

**Procurations :** Odile BOITTE (pouvoir à Annick TRABON), Daniel GROS (pouvoir à Christine FASSINOT).

**Secrétaire de séance :** PLOCH Romain

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de TE38 ;

**VU** la délibération d'adhésion à TE38 ;

Considérant l'adhésion de la commune à TE38 (Territoire d'Energie Isère) ;

Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

Considérant qu'en application de l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de TE38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Comité syndical de TE38 ;

**Le Conseil Municipal et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DESIGNÉ M. Dider VERGNAIS délégué titulaire et M. Raphaël DONJON délégué suppléant du conseil municipal au sein de TE38.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 30 mars 2026

**Le Maire,**



**Christine FASSINOT**